



le journal des locataires

LES ACTUS

L'été, l'odhac87 ne prend pas de congés ...

Même pendant la période estivale, les équipes de l'Odhac87 sont restées mobilisées.

A Rilhac-Rancon, la nouvelle résidence Bernard de Ventadour, comprenant 16 logements, a été inaugurée fin juin et durant l'été les chantiers ont continué, permettant de finir la construction, pour la rentrée, de 16 nouveaux pavillons toujours à Rilhac-Rancon, agrandissant ainsi la résidence Florence Arthaud.

Fin septembre à Isle, ce sont 14 nouveaux pavillons qui vont être mis en location, à la résidence Simone Veil..

Enfin, en novembre, 4 pavillons adaptés aux personnes à mobilité réduite seront livrés à Saint-Priest-Taurion, portant désormais à 76 le nombre de logements adaptés construits par l'Odhac87 sur le territoire de la Haute-Vienne.

Budget participatif : devenez acteur de votre résidence

Cette année encore, l'Odhac87 sollicite vos propositions afin de bâtir, dans le cadre d'un budget participatif doté de 150 000€, un programme de travaux répondant à vos attentes.

Conformément à vos choix de travaux en 2018, l'ODHAC87 a réalisé cette année des travaux de **résidentialisation**, **d'isolation** et est également intervenu pour la réfection de certains **parkings** et **voiries** lui appartenant.

Mais beaucoup reste encore à faire !

En 2019, chacun d'entre vous va, à nouveau, pouvoir proposer un ou plusieurs aménagements non prévus dans le cadre de l'entretien du patrimoine.

Nous vous rappelons que ces demandes devront relever d'un **intérêt collectif** et non pas répondre à un besoin individuel.

N'oubliez pas de remplir le bulletin réponse ci-contre et merci de nous le retourner pour le 15 octobre 2019, dernier délai !

Rappel du calendrier

- **Consultation des locataires via le journal des locataires et le site internet**
- **Réunion du conseil de concertation locative avec les services techniques de l'Odhac87 pour arbitrage, évaluation et chiffrage (fin novembre / début décembre)**
- **Validation par le Conseil d'administration (décembre)**

Des gestes simples pour économiser l'énergie

Réfrigérateur

- Installez-le loin d'une source de chaleur : chauffage, four, plaques de cuisson
- Dégivrez régulièrement le freezer ou congélateur. 4mm de givre multiplient par 2 la consommation électrique.
- Ne placez pas d'aliments encore tièdes.
- Dépoussiérez la grille d'aération à l'arrière du réfrigérateur une fois par an.

Cuisson

- Couvrez vos casseroles et sauteuses lorsque vous cuisez un plat : c'est plus rapide et plus économique.
- Utilisez des casseroles dont le fond est adapté à la surface de la plaque, jamais plus petites pour éviter les pertes d'énergie.

Les tables à induction sont plus chères à l'achat mais plus économiques à l'utilisation.

- Éteignez les plaques électriques avant la fin de la cuisson, elles continuent de dégager de la chaleur sans consommer d'électricité.

Lave-linge :

- Faites des lessives à 30 ou 40°C. Elles sont aussi efficaces qu'à 60°C et consomment moins d'énergie.
- Adaptez le programme de la machine à laver : mode économique ou demi-charge, lorsqu'elle n'est pas pleine que ce soit pour un lave-linge ou un lave-vaisselle.

L'électroménager :

- Choisissez des appareils électroménagers les moins consommateurs d'énergie (en consultant les étiquettes énergétiques).



Faites nous part de vos suggestions de travaux en nous les adressant, avant le 15 octobre 2019

par mail : infodhac@odhac87.fr

par courrier, ou en les déposant directement au siège social ou dans les antennes :

Antenne d'Aixe-sur-Vienne, 8, rue François Mitterrand

Antenne de Bellac, Ferme Jolibois - 3, avenue Charles de Gaulle

Antenne d'Isle, 4, rue Robert Schuman

Antenne de Panazol, 13, place du commerce

Antenne de Saint-Léonard-de-Noblat, centre Simone Veil - 15, rue de Beaufort



Votre nom :

Votre adresse :

Vos suggestions de travaux liés aux économies d'énergie ou au développement durable :

.....

.....

Vos suggestions de travaux liés à l'accessibilité du bâtiment :

.....

.....

Vos suggestions de travaux liés à la sécurité du bâtiment :

.....

.....

Vos suggestions de travaux liés à l'aménagement des parties communes :

.....

.....

Autres suggestions :

.....

.....

.....





La CSF défend votre droit à vivre dans un logement de qualité et abordable

La Confédération Syndicale des Familles assure des permanences Consommation – Logement (Défense des consommateurs et des locataires). Lieux d'accueil et d'information, vous pouvez également obtenir des informations, une aide pour vos litiges (réparations et charges locatives, entretien des parties communes/des espaces verts, ...), des renseignements sur le surendettement, ...

CSF SIEGE SOCIAL -
Le Vigenal
Lundi, de 9h à 12h,
Mercredi, de 16h à 18h,
Mardi /Jeudi : sur RDV
40, rue Charles Silvestre
à Limoges
Tél : 05 55 37 52 26

POINT ACCUEIL CSF
Le Val de l'Aurence
Lundi, de 14h à 17h
31, allée le Gréco à Limoges
Tél : 05 55 50 97 20

POINT ACCUEIL CSF
La Bastide
Jeudi, de 14h30 à 16h30
9, rue Braque à Limoges
Tél : 05 55 37 95 50

MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE
1er jeudi de chaque mois, de 17h30 à 19h30
4 rue de la Liberté – Panazol
Tél. : 05 55 31 36 06

Point Accueil CSF – Le Sablard
Vendredi, de 13h30 à 15h
4 av du Pdt Léon Blum
(App 52 - RDC) - Limoges
Tél. : 05 19 57 48 94

Nous sommes également un point d'accueil pour les clients ENGIE :

- informations sur la maîtrise des consommations d'énergies, les modes de paiement des factures, le chèque énergie, ...
 - explication des factures, ...
- N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Renseignements

**UD CSF 87 - Siège social,
Espace associatif,
40 rue Charles Silvestre à
Limoges
Tél : 05 55 37 52 26
E-mail :
udcsf87@wanadoo.fr**



Tous concernés

L'injustice fiscale Le dossier www.lacnl.com

Nous pouvons considérer qu'en France aujourd'hui règne une injustice flagrante.

Depuis toujours, la CNL se bat afin de convaincre les décideurs politiques de corriger ces déséquilibres et rendre l'impôt plus juste.

Force est de constater que plus les années passent, plus les dispositifs s'enchaînent et font la part belle aux nantis.

Pour les personnes pauvres voire modestes, l'impôt et les prélèvements fiscaux en général sont une charge budgétaire qui vient impacter de plus en plus fortement leur pouvoir d'achat.

En France, l'impôt devient de moins en moins juste et les niches fiscales notamment en matière d'immobilier, continuent à se développer sans rapporter leur efficacité.

Renseignements

**CNL 87 - 2, cité Casimir
Rancon à Limoges**

**Mardi, jeudi, samedi
Tél : 05 55 34 22 10**